

COMMUNE DE SOLAURE EN DIOIS

**PROCÈS VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026**

Le cinq juin deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée s'est réunie à la Mairie sur convocation du décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, sous la présidence de Maurice MOLLARD.

Ordre du jour :

- Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Monsieur le Maire accueille les membres participants et fait état des membres absents et des pouvoirs.

Jean Michel ROUX est nommé Secrétaire de séance en application de l'article « L.2121-15 » du Code Général des Collectivités Territoriales et procède à l'appel nominal des élus.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

Présents : 12

Maurice MOLLARD, Yves BONNET, Maryse GROSDIDIER, Jean Michel ROUX, Alain BONNARD, Jacqueline CARRER, Jean Pierre FRAUD, Olivier REY, David CHANAS, Brigitte GUILLAUME, Sandy DELORT, Caroline LEMOUSSU

Représentés : 2

Pauline DUBOIS représentée par Maryse GROSDIDIER, Anaïs ROME représentée par Caroline LEMOUSSU

Absents : 1

Régis LIOTARD

Absents et Excusés : 0

Secrétaire de séance : Jean Michel ROUX

NOMBRE DE VOTANTS : 14

➤ **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 08/04/2026**

Nombre de voix : 14

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés

➤ **Sujets soumis à délibération :**

N°DE_2026_033

Désignations des délégués et suppléants du conseil municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27/09/2026

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu les articles L.283 à L.293 et R.130-1 à R.148 du Code électoral ;

Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°26-2026-05-26-00002 du 26 mai 2026 relatif au mode de scrutin, au nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants à élire par les conseils municipaux ainsi qu'au mode de

COMMUNE DE SOLAURE EN DIOIS

**PROCÈS VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026**

scrutin applicable dans le cadre de la constitution du collège électoral de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

Le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune de SOLAURE EN DIOIS sera le suivant :

- 3 délégués à élire
- 3 suppléants à élire

L'assemblée élit pour secrétaire de séance Monsieur Jean Michel ROUX

Composition du bureau électoral :

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Monsieur Alain BONNARD, Monsieur Yves BONNET, Madame Sandy DELORT et Madame Caroline LEMOUSSU.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Élection des délégués et des suppléants :

Sans qu'il n'y ait eu de débat, conformément au Code électoral, **il est procédé au vote.**

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués :

a. Nombre de conseillers présents et représentés	14
b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) [a-b]	14
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
f. Nombre de suffrages exprimés [c – (d + e)]	14
g. Majorité absolue	8

Ont obtenus :

- Monsieur Maurice MOLLARD : 14 (quatorze) voix
- Monsieur Olivier REY : 14 (quatorze) voix
- Madame Jacqueline CARRER : 13 (treize) voix
- Monsieur Jean Michel ROUX : 1 (une) voix

Monsieur Maurice MOLLARD, né le 05/10/1959 à DIE (26) a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur Olivier REY, né le 18/10/1967 à DIE (26) a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Madame Jacqueline CARRER, née le 28/06/1959 à CHANGÉ (53) a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des suppléants :

a. Nombre de conseillers présents et représentés	14
b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) [a-b]	14
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
f. Nombre de suffrages exprimés [c – (d + e)]	14
g. Majorité absolue	8

COMMUNE DE SOLAURE EN DIOIS
PROCÈS VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

Ont obtenus :

- Monsieur Jean Michel ROUX : 14 (quatorze) voix
- Monsieur David CHANAS : 14 (quatorze) voix
- Madame Caroline LEMOUSSU : 14 (quatorze) voix

Monsieur Jean Michel ROUX, né le 04/10/1960 à DIE (26) a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur David CHANAS, né le 28/01/1970 à ROMANS SUR ISÈRE (26) a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Madame Caroline LEMOUSSU, née le 18/12/1990 à BAYEUX (14) a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

La délibération N°DE_2026_033 est adoptée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h25

➤ **Questions diverses**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil des points suivants :

- **Climatisation des bureaux de la Mairie :**

Deux devis ont été présentés :

- CHATTE : 3 821,78 €
- BESSAT : 4 904.00 €

Le devis de l'entreprise CHATTE a été retenu et signé par le Maire.

- **Élagage Peyrols :**

Deux devis ont été présentés :

- MIERA : 5 600.00 €
- SINISCALCHI : 720.00 €

Le devis de l'entreprise SINISCALCHI a été retenu et signé par le Maire.

- **Local Esthéticienne :**

Florence DESTRAIT a informé la mairie de son souhait de cesser son activité et de céder son fonds à Mélodie ORY. Un accord de principe a été donné pour la relocation du local à Mélodie ORY, afin de permettre la finalisation de la reprise d'activité.

- **Illuminations du village :**

La mise en place des illuminations sera assurée par David, Alain, Régis, Gheorghe (sous réserve de disponibilité) et Maurice.

- **Prochain Conseil municipal :**

Le prochain Conseil municipal se tiendra le 29 juin 2026 à 20 h, avec une présentation de la voie verte Dioise.

COMMUNE DE SOLAURE EN DIOIS

**PROCÈS VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

Présents : 12

Maurice MOLLARD, Yves BONNET, Maryse GROSDIDIER, Jean Michel ROUX, Alain BONNARD, Jacqueline CARRER, Jean Pierre FRAUD, Olivier REY, David CHANAS, Brigitte GUILLAUME, Sandy DELORT, Caroline LEMOUSSU

Représentés : 2

Pauline DUBOIS représentée par Maryse GROSDIDIER, Anaïs ROME représentée par Caroline LEMOUSSU

Absents : 1

Régis LIOTARD

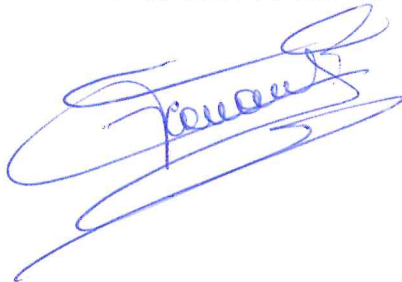
Absents et Excusés : 0

Secrétaire de séance : Jean Michel ROUX

NOMBRE DE VOTANTS : 14

N° délibérations	Objet de la Délibération
DE_2026_033	Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026 : - Délégué 1 : Maurice MOLLARD, 14 voix - Délégué 2 : Olivier REY, 14 voix - Délégué 3 : Jacqueline CARRER, 13 voix - Suppléant 1 : Jean Michel ROUX, 14 voix - Suppléant 2 : David CHANAS, 14 voix - Suppléant 3 : Caroline LEMOUSSU, 14 voix

Maurice MOLLARD
Président de séance



Jean Michel ROUX
Secrétaire de séance

